

20240403_TRIGNAC - RSET

Référence : OFFICE SANTÉ - M BLANCHOUIN Jean-Marie

Diagnostiqueur :

SAURA

1 Rue Michel Gérard

35200 RENNES

tel : 02.23.31.21.14

fax :

Propriétaire :

OFFICE SANTÉ - M BLANCHOUIN Jean-Marie

Centre Alphasis □ Bât 2

35760 St-Grégoire

tel :

fax :

Propriétaire des installations communes :

tel :

fax :

Gestion du syndic :

tel :

fax :

Mandataire :

tel :

fax :

Diagnostic de performance énergétique

N° : 2444T1718599J Zone 1
 Valable jusqu'au : 15/05/2034
 Type de bâtiment : Bâtiment autre que d'habitation
 Type d'activité : bureaux
 Année de construction : 2024
 Surface utile : 720,50 m²
 Adresse : 1 Place des Droits de l'Homme, 44570 Trignac

Date : 16/05/2024 Date de visite : 02/05/2024
 Diagnostiqueur : SAURA Stéphane
 1 Rue Michel Gérard 35200 RENNES
 Numéro certification : C0579
 Signature : Stéphane SAURA

**Propriétaire :**

Nom : OFFICE SANTÉ - M BLANCHOUIN Jean-Marie
 Adresse : Centre Alphasis □ Bât 2 35760 St-Grégoire

Gestionnaire ou syndic (s'il y a lieu) :

Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenus par la méthode Th-BCE 2012, estimées, prix moyen des énergies indexés au 1 janvier 2021

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	Détail par usage en € TTC
Chauffage	Electricité : 14623,16 kWh _{EF}	33633,27 kWh _{EP}	2367,00 €
Eau chaude sanitaire	Electricité : 2549,84 kWh _{EF}	5864,63 kWh _{EP}	413,00 €
Refroidissement			
Eclairage	Electricité : 9828,24 kWh _{EF}	22604,95 kWh _{EP}	1591,00 €
Auxiliaires	Electricité : 1188,90 kWh _{EF}	2734,47 kWh _{EP}	192,00 €
Production d'électricité à demeure			
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES POUR LES USAGES RECENSES	28190,14 kWh _{EF}	64837,32 kWh _{EP}	4563,00 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire)
 pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les auxiliaires, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Emissions de gaz à effet de serre (GES)
 pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les auxiliaires

Consommation conventionnelle :

89 kWh_{EP}/m².an

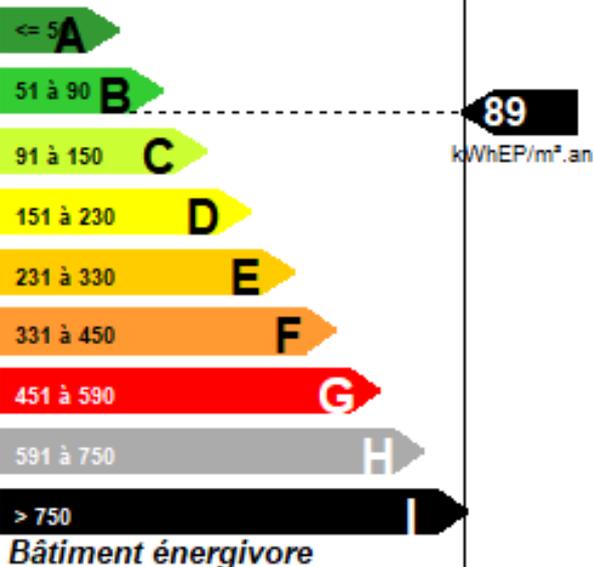
Estimation des émissions :

2 kg éqCO₂/m².an

sur la base d'estimations

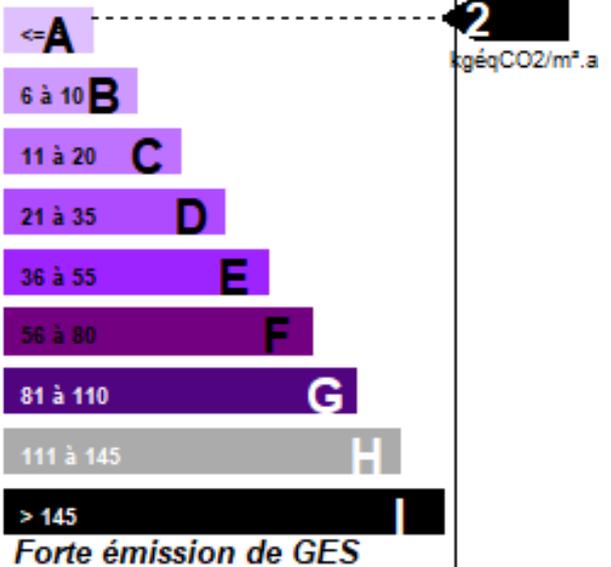
Bâtiment économe

Bâtiment



Faible émission de GES

Bâtiment



Diagnostic de performance énergétique**Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements**

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : - M2 - Mur bardage - $U=0,140 \text{ W/m}^2.K$ - M3 - Mur enduit - $U=0,120 \text{ W/m}^2.K$	Système de chauffage : - Générateur Panneaux rayonnants_Effet joule - Panneaux rayonnants	Système de production d'ECS : - Chauffe eau électrique 50 L + Chauffe eaux électriques 15 L
Toiture : - Toit terrasse - $U=0,110 \text{ W/m}^2.K$	Emetteurs de chauffage : - Panneaux rayonnants	Système d'éclairage :
Menuiseries : - Fenêtre en métal double vitrage Argon ou Krypton sans volet - $U=1,560 \text{ W/m}^2.K$ - Châssis fixe en métal double vitrage Argon ou Krypton sans volet - $U=1,600 \text{ W/m}^2.K$ - Fenêtre en métal double vitrage Argon ou Krypton sans volet - $U=1,520 \text{ W/m}^2.K$ - Porte vitrée en métal - $U=1,860 \text{ W/m}^2.K$ - Porte vitrée en métal - $U=1,800 \text{ W/m}^2.K$ - Porte vitrée en métal - $U=1,920 \text{ W/m}^2.K$	Système de refroidissement : - Sans objet	Système de ventilation : - Ventilation confort - Mécanique Simple flux
Plancher bas : - S1 - Terre plein - $U=0,130 \text{ W/m}^2.K$	Emetteurs de refroidissement : - Sans objet	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWhEP/m².an

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. « La mention prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquée.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

Différences entre les types de DPE

Contrairement au DPE vente tenant compte de toutes les consommations énergétiques facturées, le DPE construction ne tient compte que des consommations de chauffage, eau chaude sanitaire, refroidissement, éclairage et auxiliaires.

Diagnostic de performance énergétique -

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son lot (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage. ...

Gestion d'énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise.

Diagnostic de performance énergétique

Publié le

ID : 044-214402109-20240605-DE_20240619_15-CC

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration

Commentaires :

- Récapitulatif standardisé d'étude thermique
- Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par:
QUALIXPERT

17 RUE BORREL
81100 CASTRES

certification: C0579

Assuré par SMA BTP

8 Rue Louis Armand
CS 71201
75738 PARIS CEDEX 15

N°: H76492J7352000 / 002 135257/17